

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Avril 1999

Québec, le 3 mai 1999

Monsieur Denis Juneau
Directeur des études
Cégep de Sainte-Foy
2410, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec) G1V 1T3

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 15 avril 1999, des mesures prises par le Cégep de Sainte-Foy pour donner suite à son rapport d'évaluation du programme Sciences humaines. La Commission a trouvé intéressantes plusieurs des actions entreprises par le Cégep en vue d'améliorer la mise en oeuvre du programme. Elle a cependant dû conclure qu'aucune suite satisfaisante n'avait été donnée au regard des quatre recommandations qu'elle avait formulées dans son rapport d'évaluation.

La Commission prend note qu'un document d'orientation fait l'objet présentement d'une consultation auprès des professeurs du programme Sciences humaines. Elle demande donc au Cégep de lui faire part du plan d'action qui sera adopté dès que cela aura été fait et de lui préciser les progrès accomplis au regard des recommandations formulées dans son rapport d'ici la fin de l'année scolaire 1999-2000.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer